

**N.D.L.R.** : Nous avons reçu de Jean-Yves MAZO, adhérent à Foen Izella, une copieuse documentation de laquelle nous avons tiré les pages suivantes.

## En souvenir de René Tressard...

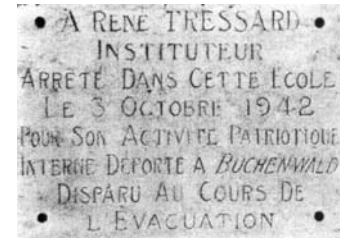


René Tressard est né à Quimper le 19 octobre 1919. Il fit sa scolarité à l'école Jules Ferry, et passa avec succès le concours d'entrée à l'École Normale en 1937. Il fut mobilisé en juin 1940, mais déjà la France était sous la botte allemande, et la République laissait la place au régime de Vichy. Dès la création des F. T. P. F. (Francs Tireurs et Partisans Français) en 1942, René Tressard s'y engagea. Il suivait ainsi la voie habituelle des membres des Jeunesses Communistes, voie initiée par son camarade de promotion, Daniel Trellu, qui devait devenir chef départemental des F. T. P. F. (Lieutenant-Colonel Chevalier). Nommé à Pleuven en octobre 1941, René noua rapidement des relations avec d'autres membres actifs de son Parti dans le canton, tels Noël

Jézéquellou, Ferdinand Le Goff, Jacob Quilfen, avec lesquels il organisa la diffusion de tracts et journaux clandestins. . .

C'est alors qu'il faisait sa classe que deux policiers français vinrent l'arrêter. Il fut conduit sans ménagements à la boulangerie d'Ernest Bourhis, où son interrogatoire commença. Mme Bourhis en a témoigné: « Pauvre Monsieur Tressard ! Ils l'ont battu, battu ! » René Tressard fut incarcéré à Quimper. Puis il connut les geôles de Rennes, Poissy, Melun, Chalon sur Marne, Compiègne. Malgré les mauvais traitements destinés à lui faire dénoncer ses camarades de combat, il ne parla jamais: il parvint même à le faire savoir à Jacob Quilfen par l'intermédiaire d'un cheminot complaisant. En 1944, il fut livré aux autorités allemandes et déporté au camp de Buchenwald. En avril 1945, devant l'avance des troupes alliées, les nazis commencèrent à évacuer les camps: les déportés furent enfermés dans des wagons à bestiaux, une centaine par wagon, avec chacun un kilo de pain et trente grammes de margarine. Le convoi devait stationner plusieurs jours en gare de Elrich (Thuringe), sans ravitaillement. Beaucoup des prisonniers moururent de faim, de soif, d'épuisement. C'est dans ces conditions atroces, rapportées par un de ses compagnons d'infortune qui eut la chance de s'en tirer, que René Tressard cessa de vivre, le 11 avril 1945, alors que commençait la libération des « camps de la mort ».

Allocution prononcée le 29 Avril 1995 par  
Jean Hascoet, ancien instituteur à Pleuven,  
devant la plaque commémorant le souvenir de  
René Tressard



« Avant d'évoquer le souvenir de René TRESSARD, j'aimerais dire quelques mots sur la femme admirable que fut sa mère. Après le décès prématuré de son mari, elle dut élever seule son fils René, dans des conditions matérielles pénibles, souvent proches du dénuement. Elle n'avait plus que lui au monde mais elle puisait un grand réconfort dans la profonde affection dont il l'a toujours entourée.

René ne devait lui fournir que des motifs de satisfaction et cela dès sa première scolarité. A l'école Jules Ferry de Quimper il ne comptait que des amis. Ceux d'entre eux qui connaissaient sa vive intelligence et son ardeur au travail, ne furent pas surpris par son succès au difficile concours d'entrée à l'Ecole Normale en 1937. Ce succès fut sûrement l'une des plus grandes joies de sa mère. C'est alors que j'ai connu René et que j'ai pu, pendant trois ans, apprécier ses nombreuses qualités. Trois ans durant, il a donné toute satisfaction à l'ensemble de ses professeurs et son extrême gentillesse lui a valu la sympathie de tous ses camarades.

Il n'était guère attiré par les sports ni par les distractions favorites des jeunes gens de son âge, mais aucune des grandes causes de l'époque ne l'a laissé indifférent. On le sentait toujours prêt à dénoncer et à combattre l'injustice sous toutes ses formes. Dès 1938, avant la plupart d'entre nous, il pressentait la lourde menace qu'allait faire peser sur notre pays la montée du nazisme à nos frontières. Deux ans plus tard, alors qu'il venait d'être mobilisé en juin 40, les armées allemandes déferlaient sur la France.

Puis ce fut rapidement le honteux armistice, la longue et douloureuse occupation sous le sombre régime de Vichy. Après un séjour en camp de jeunesse, René Tressard fut affecté à l'école de Plobannalec-Lesconil ; puis au titre de l'année scolaire 1941- 42, il fut nommé à l'école de Pleuven, au poste que j'occupais l'année précédente. Nous savons qu'il a rempli sa tâche d'instituteur avec beaucoup de compétence et de dévouement.

En 1942, il décida d'entrer dans la Résistance active, pleinement conscient de l'énorme risque qu'il prenait, risque qui n'allait pas tarder à se concrétiser.

Monsieur Yvon Le Maout, bien connu de tous à Pleuven, s'est récemment livré à une petite enquête auprès des anciens élèves de son ami René Tressard. Tous se rappellent de la dernière classe de leur maître.

C'était le 3 Octobre 1942. Comme d'habitude, leur maître avait quitté sa veste et endossé sa blouse grise. Il faisait sa classe et la faisait bien, comme d'habitude, lorsque la Directrice est entrée, et lui a chuchoté quelques mots à l'oreille. René est sorti: dans la cour, deux policiers français l'attendaient. Ses élèves ne devaient plus jamais le revoir.

Mais ce qu'ils revoient encore et qu'ils reverront toujours, c'est la veste de leur maître, restée accrochée contre l'un des murs de leur classe...

Cher René, ô combien j'aimerais pouvoir te dire que le nazisme que tu as si vaillamment combattu et dont tu as tant souffert, n'est plus aujourd'hui que l'affreux cauchemar d'un passé déjà lointain!

Cher René, au nom de tes anciens camarades normaliens, au nom de tes collègues, au nom de tes amis et de tous ceux qui t'ont bien connu, je te salue avec beaucoup d'humilité, de respect, d'admiration, et aussi avec un profond sentiment de gratitude.

Comme vous tous j'ai été très touché par la présence parmi nous, aujourd'hui, de jeunes élèves de l'école de Pleuven. Longtemps, longtemps après qu'auront disparu tous ceux qui l'ont tant regretté, seront peut être nombreux parmi ces jeunes élèves ceux qui, passant devant leur ancienne école, auront une pensée émue pour le jeune instituteur de Pleuven, au si grand courage, Mort pour la France! »

# EXTRAIT

du DÉCRET en date du 9 Août 1960.

publié au J. O. du 13 Août 1960.

portant nominations dans la Légion d'Honneur

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** Sont nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur  
Au grade de CHEVALIER

A TITRE POSTHUME

.....  
TRESSARD René - Capitaine -

" Magnifique patriote, membre des Forces Françaises de l'Intérieur. Arrêté pour faits de résistance le 3 Octobre 1942, a été interné jusqu'au 12 Mai 1944. Déporté le 13 Mai 1944 dans un camp de concentration, est mort glorieusement pour la France le 11 Avril 1945."

.....  
Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme, à titre posthume, elles annulent les citations accordées antérieurement pour les mêmes faits.

Elles ne comportent pas l'attribution de la Médaille de la Résistance, à titre posthume, les intéressés étant déjà titulaires de cette décoration.

Par le Président de la République  
Le Premier Ministre  
Signé : Michel DEBRE

Signé : Charles de GAULLE

POUR AMPLIATION

l'Administrateur Civil  
de 1<sup>ère</sup> classe SOMMAIRE  
Chef du Bureau des Décorations  
P.O. Le Capitaine BITAUD

Le Ministre des Armées

Signé : P. MESSMER

